

Louvain, 27-11-1965

Cher Monsieur le Professeur,

La session du Consilium s'est bien passée, mieux que je ne l'espérais. M. Lengeling, qui vous a remplacé fera un protocole. Voici en attendant les principaux résultats. Notre schéma a été accepté sauf sur trois points:

1. Le silence des co-consécrateurs: 15 non placet, 12 placet.
2. Suppression de la tradition de la mitre: non placet; il faudrait seulement une autre formule.
3. Le Veni creator peut être omis à la place qu'il occupe, à condition qu'il soit placé ailleurs dans l'ordination du prêtre.

En dehors de cela, quelques précisions:

1. Pour les allocutions, elles peuvent être laissées à la composition de l'évêque, mais il faut donner un modèle.
2. Les prières gallicanes peuvent être supprimées, mais on en utilisera des parties soit pour les formules de traditions, soit pour compléter le formule de l'ordination diaconale.

A ma grande surprise, la proposition de reprendre la formule d'Hippolyte n'a pas rencontré d'opposition sérieuse. J'ai lu le texte à haute voix et, manifestement, la majorité des Pères n'avait jamais lu ce texte. Il était visible qu'ils étaient impressionnés par sa richesse. Je crois que la seule chose à faire maintenant pour cette partie, c'est de rédiger un texte suivi, accompagné d'un commentaire.

Il reste les ordres mineurs. Mais là je ne sais pas ce qu'il faut faire. Je me sens radicalement incapable de rédiger des prières qui signifient quelque chose pour

des ordres qui n'ont absolument aucun sens. Je ne puis pas non plus me rallier à la proposition faite à Livorno de conférer l'acolytat aux jeunes gens qui entrent au séminaire, alors qu'ils ont déjà rempli les fonctions d'acolyte durant des années. Je suis persuadé que, si on voulait bien dire franchement la vérité, on ne rencontrerait pas autant d'opposition que le dit M. Bugnini, surtout après ce premier contact avec le Consilium. Je crois que c'est la première fois qu'ils se trouvaient en présence d'un coetus qui proposait des choses raisonnables avec une documentation et une justification suffisante. Un évêque m'a dit: " Il n'y a pas moyen de ne pas être d'accord avec vous, tant c'est bien expliqué." Il en allait tout autrement pour l'ordo missae!

Je pars pour Paris lundi matin et je ne reviendrai pas avant vendredi, si je reviens, parce que j'ai dû déplacer mes cours la semaine dernière et je ne sais pas quels arrangements le P.GY a pris pour la suite. Je vous avertirai dès que je serai fixé.

En attendant, croyez bien, cher monsieur le Professeur, à mes sentiments tout dévoués in X°.

*M. Roth OSB*